



# Réunion d'information fournisseurs

Présentation du projet de réaménagement de la porte de la Chapelle

## Sommaire

**01** La commande  
publique  
parisienne

**02** Présentation du  
projet

**03** Marchés à venir

**04** Calendrier  
prévisionnel

**05** Comment  
répondre à nos  
consultations?

**06** Questions /  
Réponses

**01**

**La commande publique parisienne**

# La commande publique parisienne

## En quelques chiffres clés



3 milliard € par an  
(concessions et  
marchés)



70% de PME dans le  
portefeuille  
fournisseurs



70 % des consultations  
intégrant une  
disposition  
environnementale

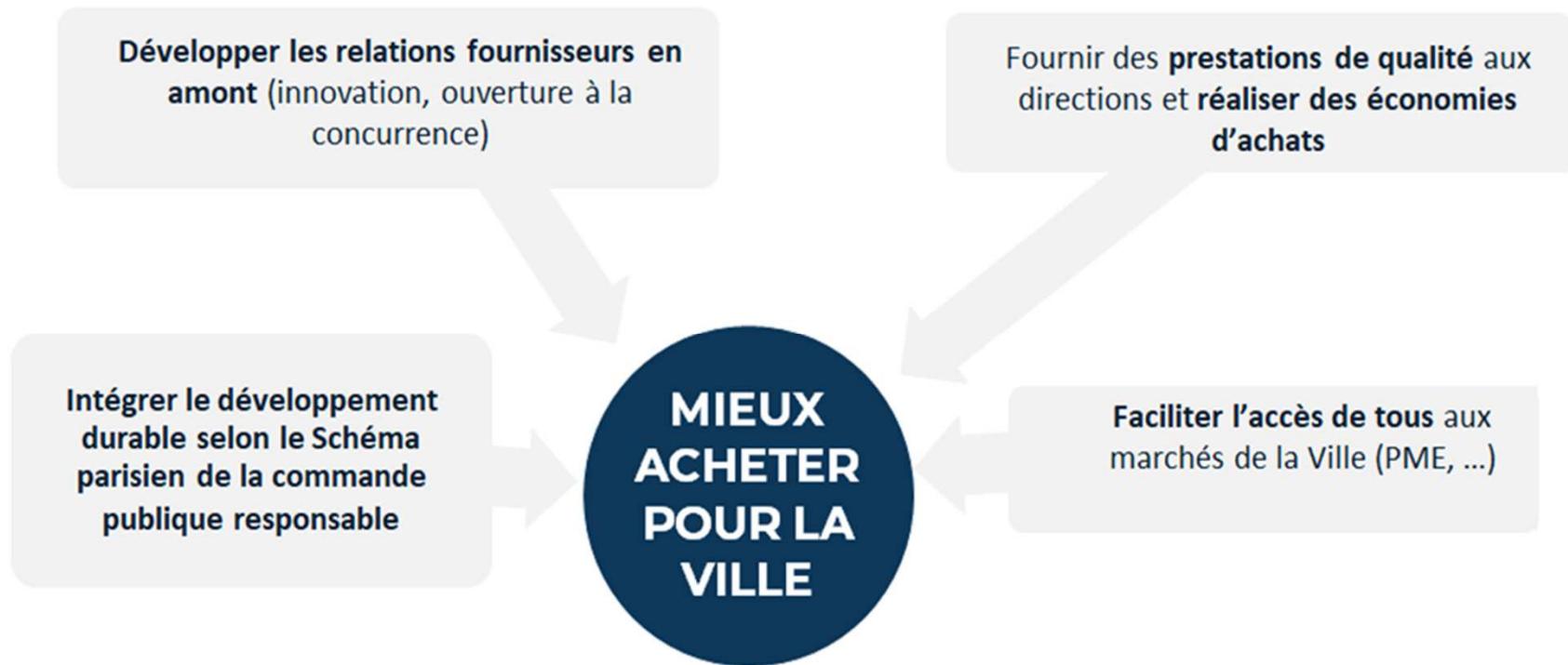
< 30 jours de délai  
moyen de paiement

40% du montant des  
achats adressé aux  
PME



# Politique achat de la Ville de Paris

## Objectifs clés



# 2<sup>ème</sup> Schéma parisien de la commande publique responsable

## Orientations politiques

- **L'accès de tous les acteurs économiques** à la commande publique parisienne : TPE/PME, structures de l'ESS, entreprises locales, etc.
- L'intégration d'une **culture du coût global** pour répondre aux enjeux de transition écologique et solidaire du territoire parisien
- Un renforcement de **l'effectivité des outils d'achats responsables** pour tous les contrats de la commande publique parisienne
- Le schéma est disponible ici : <https://cdn.paris.fr/paris/2021/12/20/3acce5e0b9de3a605f0a1ef85fd4a5fc.pdf>



# Les grands principes de la commande publique

## Charte de déontologie Achats de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/achats-et-marches-publics-3526#la-politique-fournisseur>

La Ville de Paris a mis en place une **charte de déontologie achats** pour permettre aux acheteurs de développer des relations transparentes avec les fournisseurs

Les rencontres fournisseurs doivent respecter les **grands principes de la commande publique** et les règles déontologiques de l'achat



# Échanges avec les acteurs économiques

## Une communication multicanale selon l'état d'avancement des projets

### Programmation Achat

Annuel

Rencontres plénières

Informations très générales

Projet d'achats prévus dans les 2 ans

### Réunion d'information fournisseur projet d'achat

Selon les projet achats

Rencontres plénières

Projet d'achats dans les 6 mois

### Rendez-vous de sourcing

Rendez-vous bilatéraux avec les opérateurs économiques , avec des informations et échanges

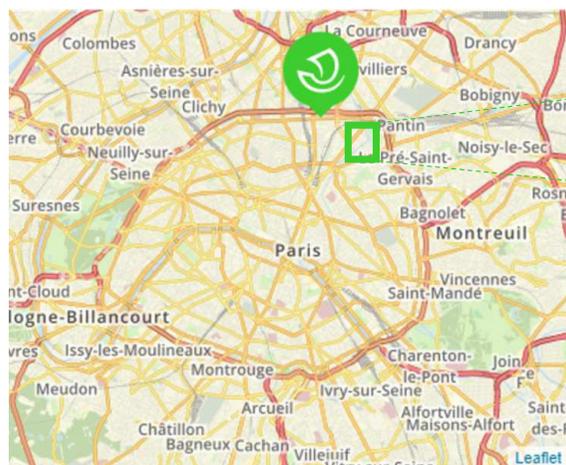
Projet d'achat dans les 2 mois

# 02

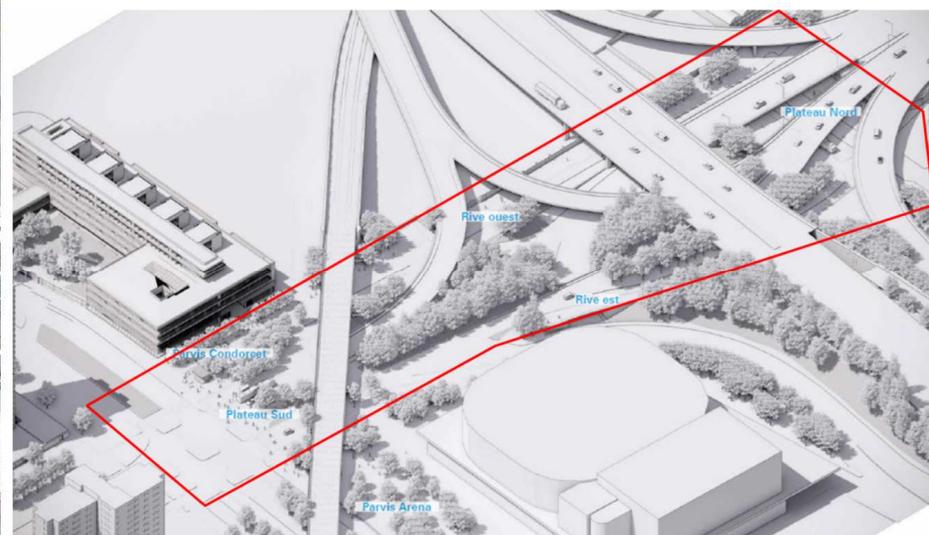
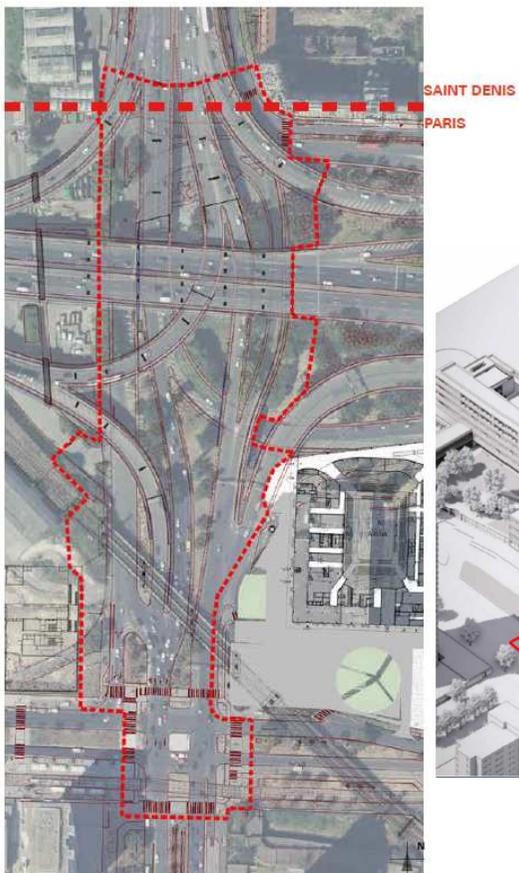
## Présentation du projet d'aménagement

# Présentation du projet d'aménagement

## Périmètre



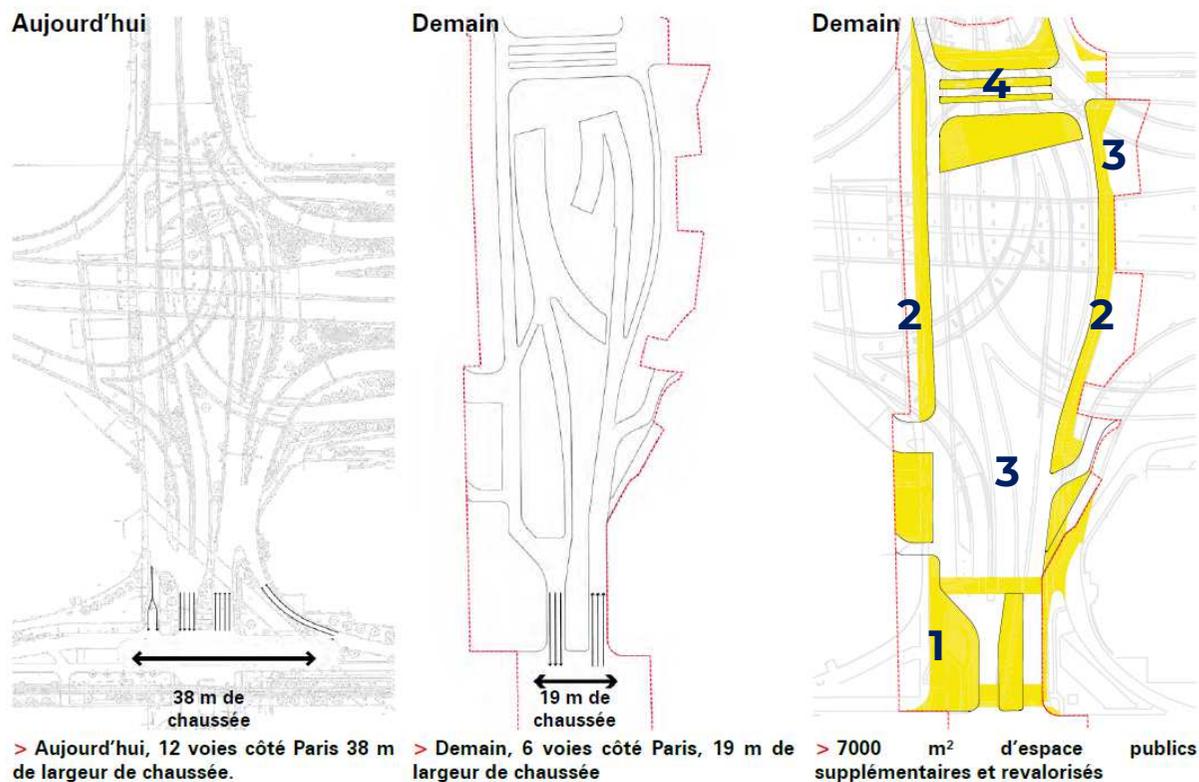
Zoom



> 4 hectares de périmètre étude

# Présentation du projet d'aménagement

## Objectifs d'aménagement



1. Création d'un parvis pour le futur campus
2. Création de liaisons piétonnes et cyclables métropolitaine
3. Végétalisation
4. Réagencement des terminus de bus sur le secteur

# Présentation du projet d'aménagement

## Principes d'aménagement retenus à ce jour

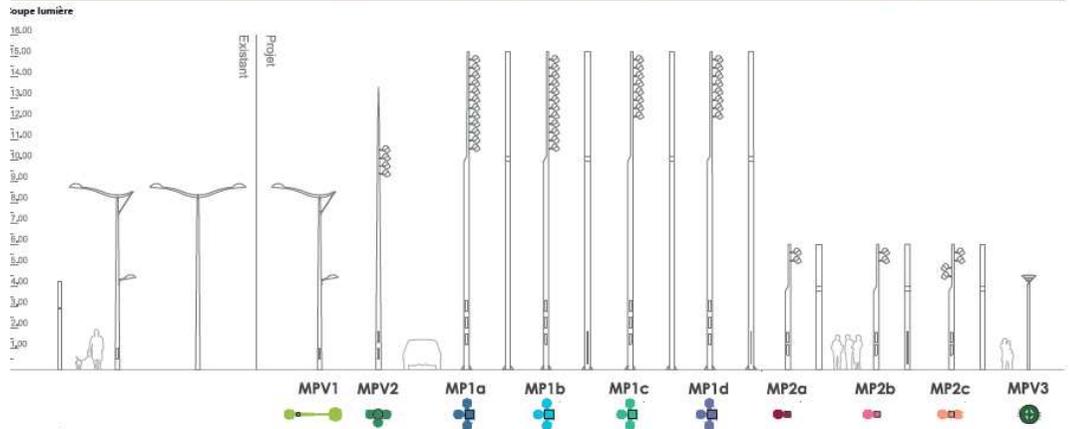
- Reprise de toutes les structures
- Les trottoirs sont dallés (~9000m<sup>2</sup>)
- Les pistes cyclables sont en dallage et revêtement coulé
- Chaussée en enrobé et enrobé percolé
- Plantation en pleine terre et en fosse cuvelée
- Trois carrefours à feux à reprendre
- Un carrefour à feux à créer



# Présentation du projet d'aménagement

## Principes d'aménagement retenus à ce jour

- Reprise de l'ensemble de l'éclairage public (~60 candélabres)
- Mise en œuvre d'un parcours d'illumination et de vidéoprojection
- Rénovation et mise en valeur des ouvrages d'art de l'échangeur de la porte de la Chapelle

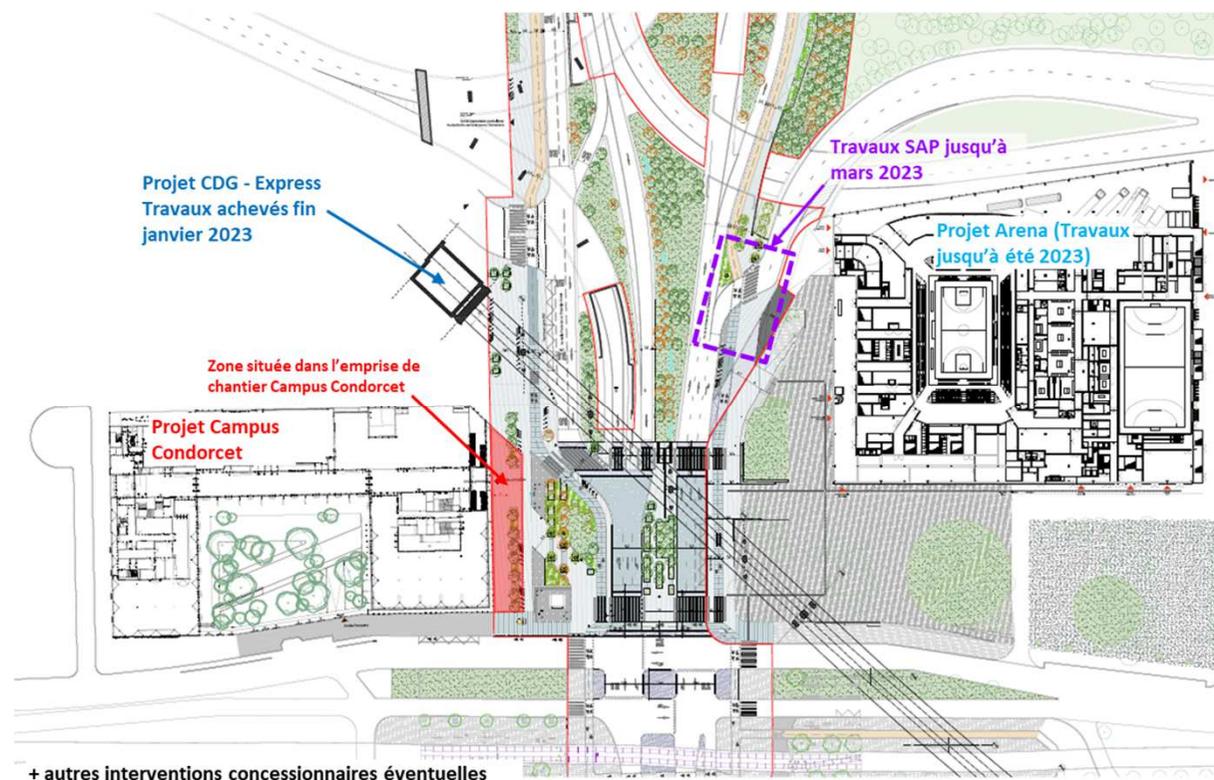


# Présentation du projet d'aménagement

## Contraintes du site

Secteur très contraint :

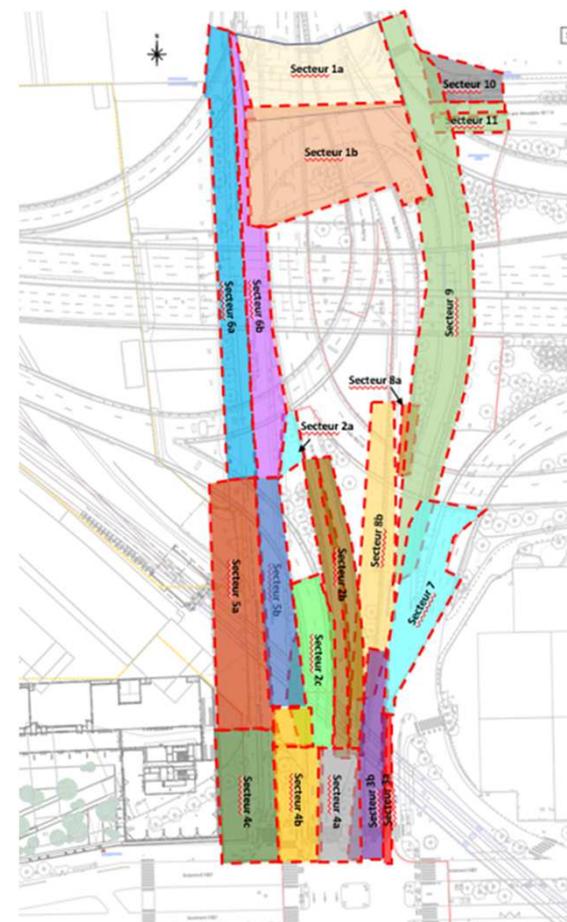
- Nombreux chantiers mitoyens ou à proximité
- Ouverture de l'Aréna à la rentrée 2023
- Objectif JOP 2024
- Tramway
- Autoroute A1
- Le périmètre inclut une zone sur la commune de St-Denis



# Présentation du projet d'aménagement

## Phasage

- Un coordinateur général sur le secteur élargi est mandaté.
- Un OPC pour cette opération sera missionné



03

Marchés à venir

# Marchés

## Décomposition des marchés pour cette opération

- 1. Appel d'offres pour les travaux d'infrastructures, de réseau (y compris assainissement) et d'éclairage et illumination**
- 2. Appel d'offres pour les travaux sur les ouvrages d'art**
3. Passation d'un marché subséquent pour les travaux d'espaces verts, hors fosses

## Marchés

### Marché de travaux d'infrastructures, de réseau, d'éclairage et d'illumination

- Marché mixte : partie à quantité définie et une partie à commande
- Montant prévisionnel : entre 12 et 19 M€ HT
  
- Qualifications attendues :
  - Terrassement
  - Chaussées urbaines
  - Assainissement
  - SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore), éclairage public

04

Calendrier prévisionnel

# Marchés

## Calendrier prévisionnel relatif aux 2 appels d'offres



# 05

**Comment répondre à nos consultations?**

# Accéder aux marchés franciliens

## Maximilien : le portail des marchés publics franciliens

<http://maximilien.fr> (accès à l'Espace Entreprises)

- Une inscription simplifiée
- Accès à la programmation achats des collectivités d'IDF
- Inscription à l'alerte email automatique
- Outil privilégié pour les échanges avec les soumissionnaires par messagerie sécurisée

# Recommandations pour répondre à nos consultations

## Plusieurs voies possibles

- **Seule** : l'entreprise dispose des capacités et des moyens
- **En groupement (co-traitance)** : groupement momentané d'entreprises (GME), s'associer pour être plus pertinent
  - ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités
- **Sous-traitance** : dans ce cas, aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique. Permet également d'apporter des compétences et/ou capacités

## Répondre à nos consultations – Une candidature optimisée

### La cotraitance ou la sous-traitance comme modalité d'accès à la commande publique

Selon les informations obtenues à la lecture des pièces du marché, et en vue de soumissionner à un marché public, une entreprise / association doit se poser les questions suivantes :

- A-t-elle les moyens de proposer seule une réponse adaptée au marché ?
- Dispose-t-elle des capacités suffisantes ?
- Est-elle en mesure d'exécuter les prestations objet du marché ?

Si la réponse est positive : l'entreprise / association peut présenter une candidature individuelle et donc répondre seule.

Lorsque le candidat ne possède pas toutes les capacités requises par le marché, ou lorsque les moyens nécessaires pour l'exécution du marché sont important, plusieurs possibilités se présentent :

- Une candidature en cotraitance
- Une candidature et/ou une offre avec sous-traitance
- En cours d'exécution, un ou plusieurs sous-traitant(s)

# Répondre à nos consultations – Une offre optimisée

## Nos attentes

Des solutions répondant aux besoins exprimés avec :

- **Un mémoire technique exhaustif et clair** qui respecte le cadre de réponse fourni par la Ville (Cadre de Mémoire Technique)
- **Une offre optimisée en fonction des critères**, énoncés au règlement de consultation avec leurs pondérations

# Recommandations concernant la dématérialisation

## Nos conseils

- Pour toutes les consultations lancées depuis le 1er octobre 2018, SEULS LES PLIS ELECTRONIQUES SONT ACCEPTES
- Tester votre configuration en ligne
- Pas de signature (manuscrite ou électronique) exigée au moment du dépôt du pli
- Faire une copie de sauvegarde

# Quelle signature électronique ?

## Signature exigée pour l'attributaire **UNIQUEMENT**

Quelles **pièces** ?

- ACTE D'ENGAGEMENT
- MISE AU POINT LE CAS ECHEANT
- DC4 (ACTE DE SOUS-TRAITANCE) LE CAS ECHEANT



Préconisation d'acquérir un **CERTIFICAT ELECTRONIQUE NOMINATIF** qui garantit :

- LA PERIODE DE VALIDITE
- LA CHAINE DE CERTIFICATION
- LA NON REVOCATION
- LA NON REPUDIATION

**Obtenir la signature :**

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-publication-version-3-janvier-2019-des-guides-tres-pratiques-pour-accompagner>

# L'attribution du marché

**L'attributaire pressenti doit fournir un ensemble de documents suite à l'attribution du marché et notamment :**

- L'ensemble des pièces permettant de vérifier la non-interdiction de soumissionner à un marché public
- L'Acte d'engagement dûment complété et signé
- Les pouvoirs nécessaires à la signature du marché et les pouvoirs financiers (le cas échéant)
- La répartition des paiements dans le cadre d'un groupement

**Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir les documents demandés permettant de vérifier la non-interdiction de soumissionner à un marché public, le pouvoir adjudicateur devra se reporter sur le candidat ayant proposé la deuxième offre la mieux classée.**

# La demande de paiement – Portail Chorus



## Comment présenter une facture dématérialisée à la Ville de Paris



MAJ 18/09/2020

Direction des Finances et des Achats /  
Service de Relations et Échanges Financiers

1

# 06

## Questions-réponses

**Merci de votre attention !**

Pour nous contacter : [dfa-sara-par@paris.fr](mailto:dfa-sara-par@paris.fr)

## Ressources utiles

<http://www.paris.fr/>

1-Demande de contact avec un acheteur de la Ville

<https://teleservices.paris.fr/sourcing/>

2- Création d'alerte mail sur Maximilien

<https://marches.maximilien.fr/>

3- La politique d'achat de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/la-politique-d-achat-de-la-ville-de-paris-15989>

4- Bourse à la co/sous-traitance sur Maximilien

<http://www.maximilien.fr/>

5- Portail Paris Fournisseur réservé aux titulaires de nos marchés

<http://www.paris.fr/fournisseurs>

**Réunion d'information fournisseurs du mercredi 8 juin 2022 – Travaux d'infrastructure de voirie aménagement de la porte de la Chapelle par la Ville de Paris**

Compte-rendu des questions/réponses

Un autre appel d'offres pour les travaux rue de la Chapelle n'est-il pas prévu prochainement ?

Côté DVD, il y aura des travaux à réaliser pour l'aménagement de la rue de la Chapelle qui donneront aussi lieu au lancement de marchés de travaux. Il n'y a aucune information calendaire à communiquer à ce stade.